

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt trois, le vingt trois mars à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montferrier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric LAFFONT – Maire.

Présents : LAFFONT Frédéric. LAFFONT Didier. BIROUSTE Elisabeth. NICOLAS Gérard. SAVARY Nicolas. BACCAM Soukhanh. ECHEGOYEN Isabelle. REY Vanessa. TELLEZ Jean-Paul. SERIN Monique.

Absents excusés :

Absent : BENAKCHA Salym

Procuration :

Date de convocation : 17/03/2023

Conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, Nicolas Savary a été désigné secrétaire de séance parmi les membres du conseil municipal.



Délibération n° 11-2023

Objet : **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022
Budget Principal**

Adopté à l'unanimité.

Délibération n° 12 2023

Objet : **ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2022
Budget Principal**

Le Conseil Municipal de Montferrier, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Adopte le Compte Administratif 2022, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES	144 109.34	1 347 933.52
DEPENSES	176 322.85	901 298.30
EXCEDENT		446 635.22
DEFICIT	- 32 213.51	

Délibération n° 13 2023

Objet : **affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022**

Le Conseil Municipal de Montferrier, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Affecte 32 213.51€ en Investissement et 414 421.71€ en fonctionnement :

Délibération n° 14 2023

Objet : **Approbation du budget primitif 2023**

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 288 371.71	1 288 371.71
Section d'investissement	614 516.99	614 516.99
TOTAL	1 902 888.70	1 902 888.70

Adopté à l'unanimité,

Délibération n° 15 2023

OBJET : VOTE DES TAUX DE LA FISCALITE DIRECTE LOCALE 2023

Le Conseil Municipal de Montferrier, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide de ne pas appliquer d'augmentation en 2023

Délibération n°16 2023

Objet : **Approbation du Compte de gestion 2022 - Budget Forêt Communale**

Adopté à l'unanimité.

Délibération n°17 2023

Objet : **Adoption du Compte Administratif Exercice 2022 Budget Forêt communale**

Le Conseil Municipal de Montferrier, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Adopte le Compte Administratif 2022, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES	5 184.00	71 024.30
DEPENSES	5 184.00	7 557.24
EXCEDENT		63 467.06
DEFICIT	0	

Délibération n°18 2023

Objet : **affectation du résultat de fonctionnement du budget annexe Forêt 2022**

Adopté à l'unanimité,

Délibération n° 19-2023

Objet : **Approbation du Budget Forêt 2023**

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	63 482.06	63 482.06
Section d'investissement	37 882.06	37 882.06
TOTAL	101 364.12	101 364.12

Adopté à l'unanimité,